

Bientôt une école de pilotes de ligne et un métro aérien

Talai étudie les projets de son ministère

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3640 - Mercredi 12 août 2015 - Prix : 10 DA

Béjaïa

Des villageois de Fénéaïa et de Seddouk ferment leurs APC et daïra

Page 24

L'or noir en chute continue

Coup dur pour l'économie nationale

Page 3

En Libye, une solution politique à marche forcée ?

Par Mohamed Habili

Les pourparlers interlibyens sous l'égide de l'ONU ont repris hier à Genève, et cela est en soi une bonne chose de faite. Ils sont censés durer trois jours et donner lieu à des mesures pratiques en relation avec ce qui a été convenu à Skhirat, il y a quelques jours, en particulier faire avancer, sinon mettre complètement en œuvre, l'une de ses clauses essentielles : la formation d'un gouvernement d'union nationale. Un accord n'engage en principe que ceux qui l'ont passé. Celui de Skhirat a ceci de particulier que ne s'y reconnaît toujours pas une des deux principales parties au conflit libyen, à savoir le Congrès général national, dont dépend le gouvernement de Tripoli, qui a refusé de le signer. Dans ces conditions, on peut se demander si l'ordre du jour de la rencontre ne pêche pas par excès d'optimisme, si d'une certaine façon il ne met pas la charrue avant les bœufs. Il ne semble en tout pas très raisonnable de se réunir pour s'atteler à la mise en œuvre d'un accord que récuse encore une partie essentielle au conflit. A moins, évidemment, que l'émissaire de l'ONU, Bernardino Leon, que rien ne semble pouvoir arrêter, ait obtenu l'assurance que le gouvernement de Tripoli a évolué sur la question, et qu'il le ferait savoir dès l'ouverture de ce nouveau round des pourparlers. Rien n'est moins sûr, cependant.

Suite en page 3

De plus en plus de jeunes impliqués

Délinquance juvénile, le fléau persiste



Ph > D. R.

Vol, agression, homicide volontaire... des jeunes sèment la terreur dans les rues, les quartiers et même dans les écoles. Ils ont investi le milieu de la délinquance, voire du crime organisé. Sur 47 862 personnes arrêtées par la Gendarmerie nationale durant le premier semestre 2015, 57,88% sont des jeunes âgés entre 18 et 30 ans, alors que 2,96% sont des mineurs de moins de 18 ans.

Lire page 2

Passeports et cartes d'identité biométriques

Bientôt établis et délivrés à l'APC d'Alger-Centre

Page 4



Benahmed Bouziane, plasticien

Un créateur en «art diplomatique»

Page 13

De plus en plus de jeunes impliqués

Délinquance juvénile, le fléau persiste

■ Vol, agression, homicide volontaire... des jeunes sèment la terreur dans les rues, les quartiers et même dans les écoles. Ils ont investi le milieu de la délinquance, voire du crime organisé. Sur 47 862 personnes arrêtées par la Gendarmerie nationale durant le premier semestre 2015, 57,88% sont des jeunes âgés entre 18 et 30 ans, alors que 2,96% sont des mineurs de moins de 18 ans.

Par Louiza Ait Ramdane

Il y a de plus en plus de jeunes et de mineurs impliqués dans des affaires criminelles, comme le montre le bilan des derniers six mois présenté par les services de la Gendarmerie nationale. Le bilan fait ressortir que sur 47 862 personnes arrêtées, 57,88% des personnes impliquées sont des jeunes âgés entre 18 et 30 ans, alors que 2,96% sont des mineurs de moins de 18 ans, ce qui demeure «significatif», selon la même source. Cependant, 22,01% ont entre 30 et 40 ans et 17,15% ont plus de 40 ans.

Depuis quelques années, l'implication des mineurs et des jeunes dans la criminalité est devenue un fait incontestable. Ce phénomène prend des proportions alarmantes dans notre pays et aucune ville ne fait exception. Les services de la gendarmerie enregistrent un nombre croissant d'affaires dans lesquelles sont cités des adolescents, garçons et filles. Mais pas que... car d'un autre côté, les mêmes sont aussi impliqués. Un constat qui vient d'être confirmé par les services de la gendarmerie. La violence sur les personnes, les coups et blessures volontaires, le port d'armes prohibées, vient en tête des listes de ces affaires.

Ce chiffre inquiétant fait ressortir 5 779 affaires de coups et blessures volontaires, ce qui renseigne sur l'esprit de violence qui anime les adolescents dans notre pays. Plongés dans la délinquance, ils sont en outre impliqués dans 189 affaires d'homicide volontaire.

Le phénomène n'est pas propre aux jeunes ayant quitté l'école à un âge précoce pour ensuite plonger dans le monde de la criminalité. Les étudiants, eux aussi, sont impliqués dans des affaires de crime. Le bilan de la gendarmerie indique que parmi les arrestations plus de 34% sont des chômeurs et plus de 3% sont des étudiants.

Les problèmes sociaux économiques tels que le chômage, la pauvreté et la déperdition scolaire sont toujours les causes principales de la délinquance juvénile, mère de tous les vices. Le problème nécessite des mesures préventives et répressives lorsque la situation l'exige, ainsi que des mesures de suivi.

Selon les spécialistes, les conflits familiaux et les dangers moraux constituent le premier pas vers la délinquance juvénile. La démission parentale et la dégradation des mœurs ont également un rôle important dans cette déviance. Les enfants vivant dans un milieu où sévit la violence sont généralement présents lors des scènes de violence et sont parfois eux-mêmes battus ou menacés

Avec le temps, cette détresse psychologique se développe et se traduira par des fugues, des tentatives de suicide, la consommation de drogue... A long terme, ils cultivent un haut niveau de tolérance à la violence et acceptent ces comportements comme moyens normaux d'expression et de résolution des conflits.

47 862 personnes arrêtées durant le premier semestre 2015

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les unités de la Gendarmerie nationale déployées à travers le territoire national ont mené 52 262 enquêtes ayant abouti à l'arrestation de 47 862 personnes durant le premier semestre 2015, selon un bilan rendu public hier par les services de la Gendarmerie nationale.

Au cours de la même période, 52 262 enquêtes ont été menées et ont abouti à l'arrestation de près de 47 862 personnes, dont 1 115 femmes, soit 2,33% des personnes impliquées.

En outre, 5 779 affaires liées aux coups et blessures volontaires ont été traitées, soit un taux de 65,39% des crimes commis contre les personnes, outre 189 affaires d'homicide volontaire.

Par ailleurs, il est relevé que le nombre des affaires liées aux crimes contre les personnes s'élève à 8 838 ayant permis l'arrestation de 7 668 personnes dont 1 864 ont été écrouées.



Les coups et blessures volontaires représentent 65,39% des crimes commis contre les personnes avec 5779 affaires enregistrées et 2,14% concernent l'homicide volontaire avec 189 affaires traitées.

D'autre part, et dans le cadre de la répression du crime contre les biens, 9 595 affaires ont été traitées dans lesquelles 5 494 personnes étaient impliquées, dont 2 208 ont été écrouées.

Les vols représentent 75,63%,

tandis que la destruction et la dégradation de biens représentent 15,30%.

Quant aux crimes contre la famille et les bonnes mœurs, 945 crimes ont été enregistrés dans lesquels 1 125 personnes ont été arrêtées, relève la même source, précisant que 560 crimes de ce genre sont relatifs à l'attentat à la pudeur, soit un taux de 59,26%.

Concernant les infractions aux lois spéciales, la Gendarmerie nationale a traité,

durant la même période, 9 161 affaires ayant abouti à l'arrestation de 8 829 personnes impliquées.

La Gendarmerie nationale rappelle qu'un numéro vert «10 55» est mis à la disposition des citoyens pour leur concours dans la lutte contre la criminalité de même qu'un site en ligne «<http://ppgn.mdn.dz>» pour le dépôt de plainte.

L. A. R.

Bientôt une école de pilotes de ligne et un métro aérien

Talai étudie les projets de son ministère

Le ministre des Transports, Boudjema Talai, a indiqué que l'idée d'un projet de métro aérien, moins coûteux qu'un métropolitain classique pour la ville d'Alger, est actuellement à l'étude et que les autorités algériennes, concernant l'école de formation de pilotes de ligne sont en négociation avec l'Ecole d'aviation britannique d'Oxford pour la création d'une école en Algérie.

Il y a une année, l'idée d'un projet de métro aérien, proposée à l'ancien ministre des Transports, n'avait pas réussi à le captiver. Aujourd'hui, le nouveau ministre de ce secteur a pris en considération la proposition des cadres de Cosider et annonce que cette idée est actuellement en étude. «Pour Alger, on va réaliser un métro aérien entre Hai el Badr et Chevalley», a affirmé Boudjema Talai lors de son passage à la radio Chaîne 1, précisant que l'idée de ce projet est en maturation. Selon le ministre, les avantages de ce projet, encore dans les cartons de l'entreprise Cosider, est que ce métro aérien sera réalisé en un temps plus court que le métro classique et à moindre coût également. «On étudie la faisabilité de cette ligne, et ce sera possible de faire la même chose pour des quartiers comme Ain Benian, Ben Aknoun...», explique le ministre, avant de

relever que c'est une expérience qu'ils vont faire, car beaucoup de grandes villes dans le monde ont un métro aérien, précise-t-il. «La ville d'Alger a des moyens de transport très diversifiés, avec le métro, le tramway, les bus, mais c'est une ville qui draine entre 7 et 8 millions de personnes, elle concentre les universités», a par ailleurs relevé M. Talai. S'agissant de l'école de formation des pilotes de ligne, les négociations sont bien avancées avec les responsables de cette grande université, selon le ministre. D'ailleurs, un accord de partenariat devra être signé dans les prochaines semaines, a affirmé M. Talai qui précise que cette école de pilotes de ligne sera implantée dans la commune de Ain Benian. Le projet en question obéit, selon lui, au principe de 49/51. Autrement dit, l'école appartiendrait à hauteur de 51% à la compagnie publique Air Algérie et à 49% à l'école d'Oxford. Dans un premier temps, cette école sera exclusivement réservée à la formation et au recyclage des pilotes algériens. «Nous réfléchissons à son éventuelle ouverture à d'autres candidats de pays voisins et africains qui préféreront assurément se former ici en Algérie que d'aller en Grande-Bretagne où les coûts de la formation et du séjour sont extrêmement élevés», a

argué le ministre, selon lequel l'ouverture d'une telle école sur le sol algérien serait d'un très grand apport pour le secteur des transports et pour le pays. Le ministre des Transports, qui a déjà qualifié la situation de la compagnie Air Algérie de catastrophique, a fait état d'un vaste plan de formation et de recyclage du personnel de cette compagnie pour le mettre au diapason des nouvelles techniques et technologies utilisées dans le domaine. C'est aussi pour améliorer ses capacités d'accueil et la prise en charge des clients, à tous les niveaux. Le ministre a, en outre, indiqué qu'Air Algérie est en train d'étudier la possibilité d'ouvrir de nouvelles lignes aériennes pour répondre à la demande croissante de ses clients. Selon lui, la compagnie aérienne nationale est totalement prête pour la saison du Hadj, précisant que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour garantir un voyage dans les meilleures conditions des 28 800 pèlerins algériens. Le premier responsable du secteur des transports, qui cherche à améliorer la qualité du service dans les différents moyens de transport, œuvre depuis son installation à la tête de ce département, en mai dernier, à redresser la compagnie nationale Air Algérie.

Thinihene Khouchi

L'or noir en chute continue

Coup dur pour l'économie nationale

■ Le pétrole à 40 dollars le baril en 2016, selon la Banque mondiale. Des estimations fondées sur la possibilité de trouver des accords d'entente entre les cinq puissances et l'Iran sur le dossier nucléaire. Dans ces conditions de la chute continue de l'or noir, l'Algérie connaîtrait une des graves crises financières et des répercussions dangereuses sur son économie nationale.

Par Mohamed Mabkhout

L Algérie devrait subir un coup dur d'ici à 2016, et en cause la chute des cours de l'or noir. La première matière destinée à l'exportation chuterait à la barre des 40 dollars. Une nouvelle qu'a annoncée la Banque mondiale sur son site internet, n'arrangerait pas la situation, déjà, asphyxiante, de l'économie nationale. Actuellement le pays subit déjà les conséquences de la baisse des prix du pétrole à cause d'un choc des Bourses des marchés.

Le dossier épineux de l'or noir est de retour pour faire des vagues dans les échanges mondiaux, selon le même organisme mondial, les récentes discussions entre l'Iran et l'Occident sont à l'origine de cette dégringolade. L'ex-Perse semble trouver un nouveau chemin pour sortir de son conflit épineux avec les puissances mondiales sur son dossier nucléaire. Des sanctions imposées par l'Occident depuis la révolution islamique et la fin du régime du Shah vont connaître leur fin, et la coopération reprendra son cours normal entre les parties en conflit. Des discussions qui ouvrent de nouveaux horizons, ces dernières semblent creuser un tunnel sans issue pour les pays producteurs de l'or noir, y compris l'Algérie. Cette dernière, longtemps dépendante des cours de l'or noir, devant cette situation, ne voit que se servir de sa réserve de changes et, à cet effet, plusieurs dizaines de milliards ont été retirés afin de combler le déficit qu'enregistre l'économie nationale. Le pays pourrait même recourir aux créanciers étrangers dans les cas extrêmes.

A la sauvette, l'Algérie tente par tous les moyens de s'organiser afin de se confronter à la réa-



lité. A ce propos, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, dans une émission télévisée, a fait savoir un prochain recours au marché informel pour intégrer ce dernier dans le circuit légal. Dans ce contexte, il a proposé de nombreux avantages aux détenteurs de l'argent de l'économie souterraine. Chose qui a vu l'ancre couler, mettant en cause l'impossibilité de vérifier la

transparence de l'argent de l'informel. Le gouvernement a lancé pour régulariser le marché informel, une taxe d'amnistie fiscale à hauteur de 7%, et qui durera 18 mois, le but de l'initiative est de créer un nouvel ordre pour l'argent de l'anarchie.

Selon des agences de presse, les pertes sont colossales à cause de la fraude, et qui sont évaluées à 4 milliards de dollars,

selon toujours les mêmes sources, et que les revenus des hydrocarbures ont baissé à 34 milliards de dollars, alors qu'en 2014, elles étaient à 68 milliards de dollars. Une situation qui mettra le pays en récession après une aisance qui a duré plusieurs années quand le pétrole dépassait la barre des 100 dollars le baril.

M. M.

L'Opep révisé à la hausse ses prévisions

PAR AILLEURS, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a une nouvelle fois révisé à la hausse hier ses prévisions pour la demande de pétrole brut pour 2015, et table sur une reprise de la demande pour 2016.

*Dans son rapport mensuel, l'Opep s'attend à une hausse de la demande de 1,38 million de barils par jour (mb/j) en 2015.

Pour 2016, l'Organisation évoque, comme lors de ses premières prévisions publiées en juillet, une accélération de la demande de l'ordre de 1,34 mb/j, liée à un rebond de la croissance mondiale à 3,5%, contre 3,2% cette année.

L'Opep appuie son analyse sur «la croissance meilleure qu'attendu de la demande mondiale de pétrole cette année, et certains signes de reprise

des économies des principaux pays consommateurs». Elle estime que «la demande de pétrole brut devrait continuer à s'améliorer dans les mois à venir, et réduire ainsi graduellement le déséquilibre» entre offre et demande.

Les prévisions récentes de l'Organisation qui pompe un tiers du brut mondial, interviennent dans un contexte d'inquiétude pour la croissance chinoise, le niveau de la demande et à propos de l'offre surabondante de pétrole, notamment de la part de l'Opep.

Le quota de production de 30 mbj que s'est fixée l'Opep en décembre 2008 a une nouvelle fois été dépassé en juillet (31,51 mbj), alors que les cours restent très bas.

M.M.

Algériens emprisonnés

Un responsable irakien se justifie

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères irakien chargé des relations bilatérales, Nezar Kheir Allah, a salué lundi à Alger l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme.

«L'Algérie a mené avec succès l'expérience difficile de la lutte contre le terrorisme», a indiqué M. Kheir Allah, à l'issue des entretiens qu'il a eus avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekis.

Après avoir exprimé la volonté de son pays d'«échanger les expériences et les informations avec l'Algérie», le responsable irakien a souligné l'existence de nouvelles perspectives de coopération bilatérale dans différents domaines, notamment en matière de lutte contre le terrorisme.

La situation qui prévaut actuellement en Irak et en Syrie «a permis au monde entier de prendre conscience de la dangerosité de la pensée extrémiste et du terrorisme qui ne dis-

tingue ni entre les peuples ni entre les religions ni entre les nations», a-t-il estimé, soulignant que la lutte contre le terrorisme «exige une coopération régionale et internationale».

Se félicitant des relations historiques et culturelles liant nos deux pays, M. Kheir Allah a exprimé la volonté de son pays de développer ces relations, saluant la révolution algérienne qui «a servi d'exemple aux autres peuples du monde en matière d'affranchissement».

Concernant la question des détenus algériens dans les prisons irakiennes, le responsable a affirmé que des solutions juridiques pouvaient être trouvées, faisant part de la disponibilité de son pays à coopérer au niveau diplomatique pour parvenir à une entente et trouver une issue juridique à la question.

«L'Irak n'a aucun intérêt à ce que les détenus algériens restent en prison, mais le pays passe par une conjoncture politique sensible

et difficile en raison de sa guerre ouverte contre le terrorisme, "Daesh" et les groupes terroristes venus de plus de 80 pays pour détruire les villes et la civilisation irakiennes», a-t-il précisé.

Après avoir indiqué que son pays «comprend la pression populaire que suscite la question des détenus algériens (au nombre de 7)», il a précisé qu'il était possible qu'une délégation algérienne rende visite aux détenus pour s'enquérir de leur état.

Le responsable irakien est arrivé dimanche à Alger pour une visite de travail de trois jours à l'invitation du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères dans le cadre du raffermissement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et l'Irak et du renforcement de la concertation entre les deux pays sur les questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun.

Malek B.

LA QUESTION DU JOUR

En Libye, une solution politique à marche forcée ?

Suite de la page une

C'est qu'on a de la peine à voir le gouvernement de Tripoli, qui sur le plan militaire fait jeu égal avec celui de Tobrouk, son rival direct, accepter non seulement l'idée de se dissoudre, en réalité lui et le Congrès général dont il relève, mais encore se faire à celle de la légitimité unique du Parlement de Tobrouk. Celui-ci, au terme de l'accord de Skhirat, fait en effet office de parlement de transition, en attendant l'organisation de nouvelles élections législatives, ce qui en principe ne devrait pas prendre plus d'une année. Passe encore si l'accord stipule la dissolution des deux parlements. Mais alors c'eût été faire bon marché de la légitimité tout autant que de la reconnaissance internationale dont jouit le Parlement de Tobrouk. C'eût été le mettre sur le même plan que celui de Tripoli, qui bien qu'ayant fait son temps est réapparu dans le seul but de faire pièce à celui régulièrement élu de Tripoli. Le fait est que la communauté internationale ne peut d'un côté reconnaître une institution, en l'occurrence le Parlement de Tobrouk, et de l'autre la placer sur un pied d'égalité avec son rival dont l'illégalité est quant à elle évidente, et qu'elle-même d'ailleurs ne reconnaît d'aucune façon. Logiquement, donc, ce nouveau round des négociations est voué à l'échec. Seulement voilà, le Conseil de sécurité ayant fait sien l'accord de Skhirat, le poids de l'émissaire de l'ONU et sa parole s'en trouvent renforcés. Il n'est pas dans la même position de faiblesse insigne que son homologue en charge du dossier syrien, par exemple, ou celui ayant à gérer le dossier yéménite. En fait, il est rare que l'ONU ait été aussi maîtresse du jeu que dans la crise libyenne. Et cela tient essentiellement au fait que la Libye est depuis la chute de Kaddafi sous tutelle des Nations unies. C'est une occasion unique qui se présente à elle d'imposer une solution négociée à des adversaires qui laissent à eux-mêmes auraient toujours de bonnes raisons de s'en écarter. Voilà pourquoi Bernardino Leon fait venir les protagonistes libyens à Genève pour un ordre du jour en avance sur l'état réel des négociations. La réunion a été retardée d'un jour pour permettre à tous les participants d'arriver à Genève. On a l'impression que c'est là la seule concession que Bernardino Leon était d'humeur à faire.

M. H.

Afin de poursuivre le processus de développement

Bedoui appelle à «la préservation de la sécurité et la stabilité du pays»

■ Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a insisté hier à Tindouf sur la nécessité de préserver la sécurité et la stabilité du pays afin de poursuivre le processus de développement, initié dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Par Saïd B.

«**L**a protection des frontières et la préservation de la sécurité et la stabilité de l'Algérie figurent parmi les priorités de l'heure», a indiqué Bedoui dans une allocution prononcée à l'occasion de l'installation du nouveau wali de

Tindouf, soulignant qu'il «est du devoir du peuple algérien de soutenir les efforts considérables consentis par l'Armée nationale populaire (ANP) visant à protéger les frontières et à préserver la sécurité et la stabilité du pays». «L'environnement dans lequel évolue l'Algérie exige du citoyen une vigilance extrême», a-t-il estimé, insistant sur la nécessité de sensibiliser le citoyen à ce sujet.

Après avoir rappelé les avantages de la charte pour la paix et la réconciliation nationale et son rôle dans la consécration des valeurs nobles au sein de la société algérienne, le ministre a mis l'accent sur «l'importance de la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays pour poursuivre le processus de développement initié dans le cadre du programme du président de la République, qui a été plébiscité par le peuple algérien».

S.B./APS



P.V.D. R.

Lutte contre la corruption Signature à Alger d'un mémoire entre l'Algérie et l'Égypte

L'ALGÉRIE ET l'Égypte ont signé à Alger un mémorandum de coopération dans le domaine de la lutte contre la corruption qui prévoit notamment l'échange des pratiques ayant fait leurs preuves dans la prévention et la lutte contre ce fléau.

Le mémorandum a été signé par le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Brahim Bouzeboudjen, du côté algérien, et le président de l'Organe de contrôle administratif, Mohamed Houssam Mohamed Rachouane Mahmoud, du côté égyptien.

Le mémorandum de coopération prévoit l'organisation de formations, le renforcement des capacités et du savoir-faire des personnels des deux organes et le développement de la recherche et des études académiques sur la corruption et le crime financier.

Le document prévoit également l'échange d'informations sur les mesures prises par chaque partie en matière de prévention et de lutte contre la corruption et l'échange des pratiques ayant fait leurs preuves dans le domaine législatif par la participation à des conférences et des ateliers.

En marge de la cérémonie de signature, la délégation de l'Organe égyptien de contrôle administratif a visité le siège de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, où des exposés sur l'organisation et le fonctionnement des deux institutions, les réalisations dans le domaine de la prévention de la corruption et la coopération régionale et internationale y afférente ont été présentés.

La délégation égyptienne visitera lors de son séjour de deux jours en Algérie l'Office central de répression de la corruption, la Cellule de traitement du renseignement financier et la Cour des comptes

R. N.

Formation professionnelle

Création d'instituts nationaux spécialisés

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a souligné que la création d'instituts nationaux spécialisés dont la réalisation est en cours dans la wilaya, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique du secteur.

Cette politique porte notamment sur la création de nouveaux Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle en collaboration avec d'autres secteurs d'activité pour la création de pôles d'excellence à l'instar de l'Institut des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Bousmail), l'Institut de gestion et d'administration (Cherchell) et l'Institut du tourisme et

d'hôtellerie (Hadjout), a déclaré Mebarki à la presse lors d'une visite dans la wilaya de Tipasa. Cette visite qui s'inscrit également dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée, a permis au ministre de s'enquérir sur le taux d'avancement de ces instituts qui s'ajoutent à 15 autres établissements relevant du secteur au niveau de la wilaya.

Le ministre a par ailleurs estimé que Tipasa s'apprête à l'instar des autres wilayas, à la prochaine rentrée qui sera marquée, a-t-il dit, par le renforcement des moyens pédagogiques et l'ouverture de nouvelles spécialités devant permettre aux jeunes d'acquérir les connaissances pour avoir accès au monde du travail. Au centre de formation

professionnelle de Cherchell, le ministre s'est félicité des moyens dont dispose cet établissement notamment en matière d'encadrement, soulignant la disposition du ministère quant à la mise à niveau des encadreurs.

Il a rappelé dans le même contexte que des ateliers se tiennent actuellement dans quatre wilayas du Nord dont Tipasa au profit des encadreurs des wilayas du Sud notamment Béchar et Laghouat.

La visite a été l'occasion pour le ministre de se rapprocher des participants à cet atelier pour s'enquérir de leurs préoccupations. Il a annoncé que 8 000 fonctionnaires du secteur bénéficieront de promotions en septembre prochain.

Samy .D

Passeports et cartes d'identité biométriques

Bientôt établis et délivrés à l'APC d'Alger-Centre

Les citoyens pourront bientôt établir et se faire délivrer leurs passeports et leurs cartes d'identité biométriques au niveau de certaines APC de la wilaya d'Alger, dont celle d'Alger-Centre, a confirmé mardi le maire de cette commune, Abdelhakim Bettache.

«Nous avons reçu une instruction du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales depuis 20 jours pour préparer une salle dédiée au dépôt des dossiers des citoyens demandeurs de passeports et de cartes d'identité biométriques à l'APC d'Alger-Centre», a indiqué Bettache. Interrogé sur la date de lancement de ce nouveau service, le président de l'APC d'Alger-Centre a précisé que «nous attendons le feu vert du ministère

de l'Intérieur», qui doit autoriser la connexion de la base de données de l'APC avec celle du ministère.

«Le ministère recevra des rapports quotidiens et hebdomadaires sur l'opération», a-t-il ajouté. Sur place, un journaliste de l'APS a constaté qu'une salle est effectivement équipée d'une centaine de sièges pour recevoir les citoyens, à tour de rôle après avoir retiré un ticket numéroté d'une borne interactive destinée à cet effet. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait adressé un cahier des charges à l'APC pour détailler tout le dispositif adéquat à mettre en place pour recevoir le public. Pour l'instant, seulement quelques-unes des 57 communes d'Alger pourront pro-

poser ce nouveau service. Les résidents d'Alger pourront se diriger vers une des APC équipée de ce système pour déposer une demande d'établissement de passeport et de carte d'identité biométriques, et les retirer au même lieu.

«On s'attend à un engouement des citoyens lors du lancement de ce service», a indiqué Bettache, qui a souligné que sept guichets seront ouverts pour établir les photos biométriques des demandeurs de ces deux documents alors que d'autres guichets sont destinés au recueil des dossiers et au retrait des documents dont le traitement est effectué au niveau de quatre guichets.

Les documents, dont le passeport biométrique, peuvent être

prêts en 10 jours et les demandeurs recevront un SMS pour venir les retirer même si «certains d'entre eux ne manifestent pas d'empressement pour le retrait des documents établis», souligne Bettache.

16 agents de l'APC d'Alger-Centre ont été formés pour ces nouvelles tâches, qu'ils effectueront en deux brigades jusqu'à 18 heures pour pouvoir recevoir jusqu'à près de 300 personnes par jour. «Cet horaire peut être prolongé jusqu'à 23 heures en mobilisant une troisième brigade en cas de nécessité», ajoute encore le président de l'APC d'Alger-Centre, une commune pilote pour ce projet de décentralisation des documents de voyage et d'identité du ministère de l'Intérieur.

K.P.

Le ministre du Commerce à propos de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC

«Il faut renforcer les résultats obtenus du processus de négociations»

■ La partie algérienne doit renforcer et consolider les résultats obtenus des négociations du pays pour son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a affirmé hier le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, dans un entretien à l'APS.



Par Hassina B.

«Il importe pour la partie algérienne en charge de ce dossier (négociations pour l'accession à l'OMC) de consolider et de renforcer les résultats obtenus à chaque étape de ce processus», a soutenu le ministre.

Rappelant le premier round des négociations, tenu il y a plus de 16 ans, où il était à la tête de la délégation algérienne, M. Belaïb a estimé que ce round constituait «une référence historique importante dans le processus de négociation de l'adhésion

de l'Algérie à l'OMC».

Il considère que le rappel de cette échéance, aujourd'hui, aidera «à mesurer les efforts et les résultats accomplis par la partie algérienne dans le cadre de ce processus laborieux et difficile».

«C'est aussi pour dire que ces efforts et ces résultats demeurent encore insuffisants au regard des intérêts et des droits légitimes de notre économie que nous devons continuer à défendre dans le cadre de notre démarche de négociations», assure le ministre.

Il ajoute qu'en la matière, «il y

a un large consensus national qui conforte la démarche du gouvernement de ne pas vouloir adhérer à l'OMC à n'importe quel prix».

Abordant le plan technique, le ministre a rappelé que lors de l'atelier sur les Accords de l'OMC tenu récemment à Alger, il avait mis particulièrement l'accent sur «les difficultés objectives à vulgariser, à expliciter, voire à motiver l'opinion publique à s'intéresser, à comprendre et, même, à se passionner pour la question de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC».

Car, selon lui, c'est fondamentalement «une question qui relève du domaine des qualifiés, des

initiés et des experts des différents secteurs de l'économie nationale».

Il explique que c'est précisément au profit de ces cadres que sont organisés les ateliers nationaux portant sur l'étude du contenu des différents accords de l'OMC et des conditions de leur mise en œuvre.

Dans une étape ultérieure, avance-t-il, la charge revient naturellement à ces cadres d'expliquer et de vulgariser auprès de l'opinion publique les enjeux, les intérêts et les inconvénients liés à la question de l'adhésion du pays à l'OMC qui compte, aujourd'hui, 162 Etats membres représentant plus de 97% du commerce international.

Par ailleurs, le ministre considère qu'il n'est pas sans intérêt de souligner qu'indépendamment de la question liée à l'adhésion ou la non-adhésion de l'Algérie à l'OMC, les accords de cette organisation multilatérale représentent aujourd'hui «les règles fondamentales qui régissent le commerce mondial dont l'Algérie est bel et bien partie prenante qu'elle soit membre ou non de l'OMC».

«Il est donc de l'intérêt de notre pays d'être au fait de ces accords et des règles régissant le commerce mondial», enchaîne-t-il.

«Contrairement à certains commentaires et assertions contenus dans quelques articles de presse (suite à ses déclarations récentes sur le processus de négociations, Ndlr), mes propos ne visaient, en aucune façon, à responsabiliser ou à accabler les gestions antérieures du dossier de l'adhésion du pays à l'OMC», soutient le ministre.

Dans ce sens, il affirme que «tout le monde s'accorde à dire que le processus de négociation de l'accession à l'OMC est un processus long et techniquement complexe et il importe pour

la partie algérienne en charge de ce dossier de consolider et de renforcer les résultats obtenus à chaque étape de ce processus».

H. B. /APS

Changes

Recul du dollar face à l'euro à cause d'incertitudes sur la Fed

L'EURO montait hier face au dollar, le billet vert étant pénalisé par des incertitudes liées à la politique de la Réserve fédérale (Fed), après des déclarations jugées attentistes de responsables de la banque centrale américaine. La monnaie européenne valait 1,1019 dollar lundi soir, contre 1,0962 dollar vendredi soir. Elle progressait aussi face à la monnaie nippone, à 137,31 yens contre 136,16 yens vendredi soir, comme le dollar, qui s'échangeait à 124,62 yens contre 124,22 yens vendredi.

«Dans un après-midi presque dénué d'actualité, la principale nouvelle est venue de Stanley Fischer», vice-président de la Fed, a rapporté un cambiste de Spreadex. Dans un entretien à l'agence Bloomberg News, M. Fischer a mis l'accent sur le niveau toujours bas de l'inflation américaine, ce que certains cambistes ont interprété comme un manque d'empressement à normaliser la politique monétaire de la banque centrale. Après cet entretien, le dollar, qui montait en début de journée face à l'euro, s'est orienté en baisse.

Mais pour un analyste de Wells Fargo, «la tendance reste favorable à la force du dollar, étant donné que les derniers chiffres en date sur l'emploi américain devraient maintenir la Fed sur la voie d'un relèvement de ces taux cette année».

Il notait par ailleurs que l'euro évoluait «sur fond de rumeurs sur des progrès dans les négociations entre la Grèce et ses partenaires américains pour obtenir de nouveaux fonds». De son côté, la livre britannique montait très légèrement face à la monnaie européenne, à 70,68 pence pour un euro, et plus nettement face au dollar, à 1,5590 dollar pour une livre. La devise suisse baissait nettement face à l'euro, à 1,0839 franc pour un euro, mais restait quasi stable face au billet vert, à 0,9837 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.097 dollars au fixing du soir, contre 1.093,50 dollars vendredi.

M. L.

R. E.

Investissement

De nouvelles modalités de concession de gré à gré des terrains

De nouvelles dispositions fixant les conditions et modalités de concession de gré à gré des terrains relevant du domaine privé de l'Etat, destinés à la réalisation de projets d'investissement, sont définies par la loi de finances complémentaire 2015.

Ces nouvelles mesures sont fixées dans l'article 48 de la LFC 2015 qui modifie et complète l'article 5 de l'ordonnance de septembre 2008 fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation des projets d'investissement.

Ainsi, la concession de gré à gré de cette catégorie de terrain est, désormais, autorisée par un arrêté du wali sur proposition du directeur de wilaya en charge de l'investissement agissant, chaque fois que de besoin, en relation avec les directeurs de wilaya des

secteurs concernés, note l'article 48.

Outre les terrains relevant du domaine privé de l'Etat, sont concernés également par cette disposition des actifs résiduels des entreprises publiques dissoutes, des actifs excédentaires des entreprises publiques économiques ainsi que des terrains relevant des zones industrielles et des zones d'activité, précise la LFC 2015.

La concession de gré à gré est également attribuée sur proposition de l'organisme gestionnaire d'une ville nouvelle pour des terrains situés à l'intérieur de cette dernière après accord du ministre en charge de la Ville.

Pour les terrains relevant d'une zone d'expansion touristique, la concession est délivrée après avis favorable de l'Agence nationale de développement du tourisme et après

accord du ministre en charge du Tourisme, ajoute le même article.

Pour dégager davantage de foncier industriel dans le cadre du développement des investissements, la LFC 2015 a institué une pénalité qui doit être payée par les bénéficiaires de terrains à vocation industrielle, non exploités trois années après leur attribution, rappelle-t-on.

Fixée à 3% annuellement, cette taxe est calculée sur la valeur vénale du foncier industriel inexploité.

Avec la pression qui s'exerce sur l'offre du foncier industriel, le gouvernement a lancé un programme prévoyant l'aménagement de 49 parcs industriels pour un montant de 288 milliards de DA, permettant une densification du tissu industriel.

Souk Ahras

67 % des habitants alimentés quotidiennement en eau potable depuis l'été

■ Soixante-sept pour cent (67 %) des habitants de la ville de Souk Ahras qui compte 200 000 âmes sont alimentés quotidiennement en eau potable depuis cet été, a indiqué le directeur des ressources en eau, Saïd Ramoul.

Par Lamine D./APS

Ce résultat a été rendu possible à la faveur de la réalisation de plusieurs projets inscrits au titre du programme de soutien au développement économique 2010-2014 qui a mobilisé un montant de 2,5 milliards de dinars, a précisé le même responsable.

Le montant investi a été consacré surtout à la réhabilitation des conduites d'eau potable où les déperditions, au niveau du chef-lieu de wilaya, ont atteint entre 50 et 60 %, selon la même source, soulignant que cette action a ciblé un linéaire de 177 km du réseau répartis sur les quartiers Sidi-Mezghiche, El Alaouia, Faubourg, Ibn Rochd, 1 700 logements, la cité des Martyrs et le centre-ville.

L'augmentation du volume d'eau stocké dans le barrage d'Aïn Dalia, estimé actuellement à 76 millions de m³ grâce aux récentes précipitations, a également favorisé la réalisation de ce taux d'alimentation, a ajouté la même source, rappelant que la dotation quotidienne en eau potable par habitant est passée de 93 litres/jour en 1999 à 134 litres/jours en 2014. La wilaya de Souk Ahras est alimentée actuellement depuis le barrage



PH. > D. R.

d'Aïn Dalia qui assure également l'approvisionnement d'une partie des wilayas voisines, à savoir Tébessa et Oum El Bouaghi, ainsi que l'alimentation de Foug El Khenga, près d'Oued Charef, aux fins d'irrigation, et à partir de forages de Taoura, a-t-on fait savoir.

Deux autres ouvrages hydrauliques sont en cours de réalisation, en l'occurrence le barrage d'Oued Mellègue, d'une capacité de 150 millions de m³, destiné à alimenter le

complexe de transformation de phosphate d'Oued el Keberit, les communes d'El Aouinet et d'Ouenza (Tébessa), les zones de Sidi Fredj et d'Ouled Abbas (Souk Ahras), ainsi que le barrage d'Oued Djedra (35 millions de m³) dont la réception est prévue pour l'année 2018, a-t-on souligné. Les travaux de réalisation du barrage d'Oued Leghnam, prévu dans la localité frontalière de Khedara d'une capacité de 43 millions m³, seront lancés au titre du pro-

gramme quinquennal 2015-2019, a ajouté la même source, notant que cette infrastructure est destinée à alimenter les communes d'Aïn Zena, de Khedara, d'Ouled Moumene, de Heddada et de Sidi Fredj. La réalisation de ces nouveaux projets permettra de porter le nombre de barrages dans la wilaya à cinq ouvrages et d'alimenter les différentes communes de cette région en H24 à l'horizon 2018, a-t-on précisé à la DRE. L. D./APS

Bordj Bou Arreridj

Nouvelles opérations pour le renforcement de l'AEP

De nouvelles opérations visant le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) viennent d'être réalisées dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on indiqué à la direction des ressources en eau (DRE).

Il s'agit de l'élaboration de deux études concernant le raccordement de 13 communes des zones Nord et Nord-Ouest de la wilaya et de deux autres relatives au diagnostic du réseau d'AEP, a précisé la même source.

Les autres actions réalisées pour l'amélioration des conditions de vie de la popu-

lation de cette wilaya en matière d'approvisionnement en eau potable ont porté sur la création et le renouvellement de 185 km de réseaux ainsi que la réalisation de 14 réservoirs d'une capacité globale de 5 220 m³, selon la même source.

Les projets en cours dont les travaux avancent à un rythme satisfaisant évalué entre 50 et 90% concernent la réalisation, l'équipement et l'électrification de 5 700 mètres linéaires de forages à travers l'ensemble des localités de la wilaya, a-t-on ajouté, faisant savoir que deux études relatives au raccordement des centres de

8 communes de la région Nord depuis le barrage de Tichy-haf (Béjaïa) et des centres de 5 autres localités de la daïra d'El Mensoura depuis le barrage de Tiledit (Bouira) et la zone supérieure du chef-lieu de wilaya ont été également lancées.

Les services locaux du secteur ont en outre procédé au renouvellement du réseau d'AEP des centres des localités de Bordj Zemoura et l'extension de celui des centres des communes d'El Hamadia, d'El Achir et d'Aïn Taghrout, a-t-on signalé de même source. Faiza Y.

Laghouat

Quatre lycées à réceptionner pour la prochaine rentrée scolaire

Quatre nouveaux lycées ouvriront leurs portes à la prochaine rentrée scolaire (2015-2016) dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

D'une capacité globale de 3 400 places pédagogiques et de 900 repas, ces structures, dont les chantiers sont «très avancés», ont été retenues dans les communes de Laghouat, Bellil, Sidi-Makhlouf et Tadjemout, a-t-on précisé. Le secteur de l'Éducation qui sera renforcé, en outre, par

l'ouverture, à la prochaine saison scolaire, d'un nouveau lycée à Ain-Madhi, en substitution de l'ancien lycée Benamar-Djilali, a enregistré le lancement de quatre projets similaires totalisant de 3 800 places pédagogiques, deux au chef-lieu de wilaya et les deux autres dans les communes d'Aflou et Hassi-Delaâ.

Le secteur prévoit aussi la réalisation, dans le cadre de l'extension de ses structures, de 19 salles de cours au niveau des lycées Talbi Sadek, Imam Ghazali et Abou

Bakr Hadj Aïssa à Laghouat, et du lycée de Sidi-Makhlouf. Il est relevé également la dotation des lycées de la commune de Hassi-Delaâ, ainsi que ceux de Barkati Rabeh à Aflou et 1^{er}-Novembre à Laghouat de salles de sports.

Les structures pédagogiques de la wilaya de Laghouat ont été étoffées par l'ouverture dernièrement d'un institut national de formation et de perfectionnement des cadres de l'Éducation. S.H.

Ouargla Plus de 7 100 foyers raccordés au réseau de gaz sur le dernier quinquennal

AU MOINS 7 109 foyers ont été raccordés au réseau d'alimentation en gaz naturel, à travers la wilaya de Ouargla, dans le cadre du programme quinquennal de développement 2010-2014, a-t-on appris auprès de la direction de l'énergie de la wilaya. Totalisant un réseau de distribution de 140 km, ces raccordements ont concerné neuf communes (Ouargla, N'goussa, Rouissat, Sidi-Khouiled, Blidet-Amor, Touggourt, Nezla, Bennacer et Ain El-Beïda), a-t-on précisé. Les travaux se poursuivent concernant les projets de raccordement de 2 400 foyers dans la commune d'El-Alia avec un réseau de distribution de 80 km, ainsi que 900 foyers dans la localité de Legraf, dans la commune d'El-Hedjira, avec un réseau de 40 km, selon la même source. L'ensemble des projets de généralisation et d'extension du réseau de gaz de ville, pour lesquels a été consacré un financement global de 1,13 milliard DA sur le quinquennal 2010-2014, ont atteint un taux d'avancement de 53% et ont permis à la wilaya d'atteindre un taux de couverture en gaz de 73,6%, un taux «supérieur à la moyenne nationale qui est de 52%», a-t-on fait savoir. Selon les données de la direction locale de la Sonelgaz, la wilaya d'Ouargla comptait, à fin 2014, plus de 66.000 abonnés au réseau du gaz naturel. A.O./APS

Mila Le nouveau wali s'engage à prendre en charge les préoccupations des citoyens

LE NOUVEAU wali de Mila, Abderrahmane Madani Fouath, s'est engagé à œuvrer à activer des ateliers visant la promotion du service public conformément aux attentes des responsables de l'Etat et des citoyens, ainsi que l'élimination de toutes formes de précarité. S'exprimant au cours d'une cérémonie de passation de consignes qui s'est déroulée en présence de l'ancien wali de Mila, Abderrahmane Keddi, M. Fouath affirmé qu'il sera à l'écoute des préoccupations des citoyens en vue de les prendre en charge. Le nouveau chef de l'exécutif de Mila a souligné également au cours de cette cérémonie, organisée au siège de la wilaya et à laquelle ont pris part les cadres locaux et des représentants de la société civile, «l'importance de la participation de tous les opérateurs de cette wilaya révolutionnaire pour dynamiser davantage le développement». M. Fouath, qui occupait le même poste dans la wilaya d'Adrar, a à son actif une longue expérience dans la gestion administrative et le développement local. Il avait occupé plusieurs postes parmi lesquels de directeur de la réglementation et des affaires générales (Drag) et secrétaire général de wilayas. R.R.



Maroc

Le baiser de Benkirane qui dérange

■ L'image d'un Premier ministre marocain accordant un double baiser sur les épaules du roi d'Arabie saoudite soulève la polémique. La presse marocaine, mais aussi les réseaux sociaux, évoquent ce geste «d'allégeance» d'Abdelilah Benkirane.

Par Souhila K.

Il n'y avait rien à cacher. La télévision saoudienne l'avait largement relayé sur Youtube. Du coup, on ne peut pas rater l'image du Chef du gouvernement marocain accueillant le roi Salmane d'Arabie saoudite à l'aéroport de Tanger. Le protocole réservé au roi était très étonnant car Abdelilah Benkirane lui a accordé un bonjour particulier : un double baiser sur les épaules.

Ce double baiser n'a pas fini de faire parler de lui, et suscite des réactions à la chaîne. La presse marocaine a largement commenté ce salut. L'information a été très relayée sur les réseaux sociaux.

Le cercle politique a également été étonné par un tel geste. La présidente de la Jeunesse du Parti Authenticité et Modernité, Najwa Koukous, en a fait les frais. Cette dernière n'a pas apprécié le geste de son Premier ministre et aurait vivement critiqué le Chef du gouvernement marocain sur Facebook. Aussitôt son compte aurait été piraté, indique le magazine marocain *TelQuel*, «Benkirane dévalorise le Maroc en baisant les épaules d'un roi qui use de sa position de serviteur des Lieux saints pour piller les richesses de son pays».



Ph. : DR

Dans le quotidien arabophone *Akhbar Al Yaoum*, le Premier ministre s'est justifié suite à cette vague de réactions. «Je ne vois pas comment j'aurais pu faire autrement...», s'est justifié Benkirane. «Et d'un, c'est un homme d'un certain âge qui pourrait avoir l'âge de mon père. De deux, c'est le roi d'Arabie

saoudite, un pays sacré, pays de La Mecque, qui a une symbolique particulière pour nous Marocains», explique le Chef de gouvernement. Et d'ajouter que «c'est un grand ami du Maroc et du roi. Il nous aime et nous l'aimons, je l'ai salué de la même manière que je le faisais avec le défunt roi Abdelaziz et je conti-

nuerai à le faire». «Je suis fier de ce que j'ai fait, j'ai été éduqué de cette manière. C'est tout simplement une marque de respect», a également précisé Benkirane. «La relation entre le Maroc et l'Arabie saoudite est exceptionnelle, alors ne vous attendez pas à ce que je salue le roi Salmane d'une simple poignée de main.

(...) Il est très proche de nous et nous ne pouvons pas le traiter de la même manière que les autres chefs d'Etat arabes».

S. K./Agences

Crise libyenne

Nouvelle session de dialogue pour discuter d'un gouvernement d'union

Quelque 30 personnalités représentant les parties en conflit en Libye se retrouveront à Genève autour de l'émissaire de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, pour une nouvelle session de dialogue pour s'accorder sur un gouvernement d'union nationale chargé de conduire une nouvelle transition politique dans le pays.

Ces pourparlers se poursuivront jusqu'à mercredi, ont indiqué lundi des sources des Nations unies et l'agence de presse libyenne Lana. Cette session avait été initialement annoncée pour lundi mais a été reportée à hier pour attendre l'arrivée de toutes les délégations.

Les protagonistes de la crise libyenne se retrouvent donc dans la capitale helvétique, dans le cadre du dialogue inter-libyen facilité par la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), sur fond d'espoir pour la formation d'un gouvernement d'union nationale comme solution idoine pour sortir le pays de la profonde crise politique et sécuritaire qui le secoue depuis plusieurs mois, et éviter ainsi de le voir sombrer dans un chaos généralisé face à la montée en puissance de groupes radicaux extrémistes tels que l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech).

Cette reprise des discussions a été décidée après de vastes consultations avec les parties prenantes libyennes et les partenaires internationaux, a indiqué le chef de la Manul, Bernardino Leon, qui a souligné que

des progrès importants ont été accomplis à ce jour dans le cadre du processus de dialogue.

Dans un communiqué, M. Leon exhorte les principaux acteurs à redoubler d'efforts et à continuer à travailler ensemble pour réduire les différences existantes et à forger une plate-forme commune qui peut constituer la base d'une résolution pacifique du conflit politique et militaire en Libye.

Le Congrès national général (CNG, Parlement sortant libyen à Tripoli), a annoncé dimanche soir sa participation au nouveau round de Genève.

Selon des sources concordantes, le CNG exigerait le limogeage du général Khalifa Haftar de son poste de chef des armées libyennes, relevant du gouvernement intérimaire libyen reconnu par la communauté internationale.

Le nouveau round de dialogue s'inscrit dans la continuité des précédentes sessions de négociations et vise particulièrement à développer l'accord de paix qui a été signé le 11 juillet dernier, instituant une nouvelle transition autour d'un gouvernement d'union nationale et des arrangements sécuritaires pour stabiliser le pays, dont la signature a été refusée par les autorités non reconnues.

Les négociateurs internationaux tenteront de faire arrêter les combats meurtriers auxquels est livré le pays depuis la chute de l'ancien régime de Muammar Kaddafi en 2011.

Pour ce faire, les émissaires onusiens pré-

voient de convaincre les différents membres du CGN de parapher le traité de paix. Ce dernier n'ayant pas encore signé l'accord, rend l'aboutissement à un cessez-le-feu effectif délicat.

La Libye est en proie, depuis plusieurs mois, à une double crise politique et sécuritaire qui a débouché sur un Etat bicéphale avec deux gouvernements et deux Parlements rivaux, les uns installés dans la capitale Tripoli, contrôlant plusieurs villes de l'Ouest du pays et les autres à Tobrouk, dans l'Est de la Libye, jouissant d'une reconnaissance de la communauté internationale.

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, a salué lundi dernier les efforts «constants» de l'Algérie, pays voisin de la Libye, et son soutien à la médiation de l'ONU en vue de parvenir à une solution politique à la crise libyenne.

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et des Etats de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, M. Leon, se référant aux consultations qui se sont tenues récemment à Alger avec les représentants du Congrès national général libyen, «a remercié le gouvernement algérien pour les efforts constants qu'il ne cesse d'apporter pour soutenir la médiation de l'ONU en vue d'une solution politique en Libye visant la formation d'un gouvernement d'union nationale».

M.O./APS

Tunisie Un terroriste abattu et d'autres blessés dans le centre-ouest

UN TERRORISTE a été abattu et d'autres blessés par les unités spéciales de la Garde nationale dans le centre-ouest de la Tunisie, a rapporté l'agence de presse tunisienne TAP. «Les unités spéciales de la Garde nationale ont éliminé, dans la nuit de dimanche à lundi, un terroriste et blessé d'autres dans la localité de Djebel Sammama, dans le gouvernerat de Kasserine», a indiqué Walid Loukani, chargé des relations avec les médias au ministère de l'intérieur, cité par la TAP. «L'identification par des moyens scientifiques est en cours» et une personne «soupçonnée d'apporter de l'aide aux éléments terroristes a aussi été arrêtée», a-t-il ajouté. «Une Kalachnikov, trois chargeurs, deux grenades dont l'une est de fabrication artisanale, des jumelles de vision nocturne et diurne et une quantité d'explosifs TNT ont été saisis pendant l'opération de ratissage qui a suivi», a encore indiqué ce responsable. «Des opérations de ratissage en coordination avec l'armée nationale sont actuellement en cour pour traquer les autres membres du groupe», a-t-il conclu.

R.M.

États-Unis

Des dizaines d'arrestations à Ferguson après une nuit de confrontation

■ La police a procédé à des dizaines d'arrestations à Ferguson durant une nouvelle nuit de confrontation malgré l'état d'urgence instauré lundi dans cette ville du Missouri, théâtre de violences lors de l'anniversaire de la mort d'un jeune Noir tué par un policier blanc.

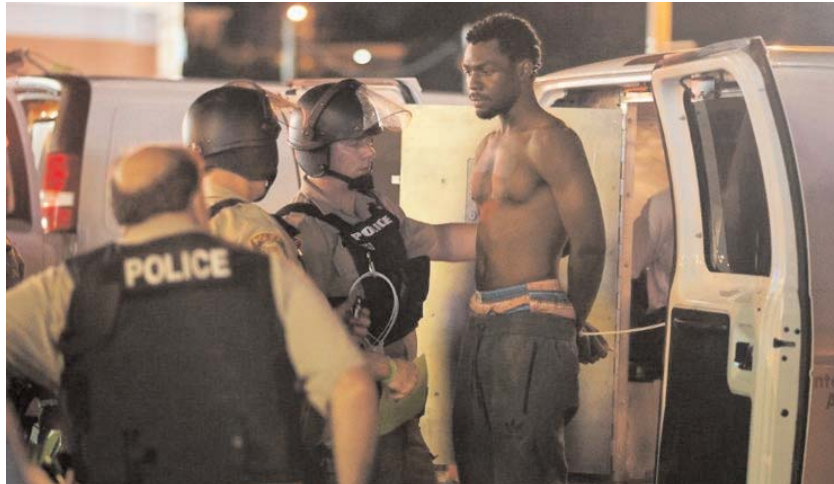
Par Ali O.

Des centaines de manifestants ont montré leur colère en jetant des bouteilles et des pierres sur les forces de l'ordre, souvent casquées et protégées par des boucliers transparents.

La police a riposté avec du gaz poivre et en procédant à de nombreuses arrestations.

«Les policiers sont visés par des pierres et des bouteilles. Nous continuons de soutenir la liberté d'expression, mais les agitateurs qui ne répondent pas aux appels à se disperser risquent d'être arrêtés», a prévenu la police sur Twitter.

Les autorités ont décrété l'état d'urgence lundi après-midi mais n'ont pas instauré de couvre-feu sur la ville. Steve Stenger, le responsable du comté de Saint Louis, où se trouve Ferguson avait annoncé que la police du comté prenait en charge la gestion de la crise dans la ville, pour tenter d'éviter les dérapages et les maladroites qui avaient contribué à jeter de l'huile sur le feu l'année dernière et mené à de violents affrontements. Aucun chiffre précis du nombre d'arrestations n'était disponible en début de matinée. Elles



avaient commencé tôt dans la soirée lorsque des manifestants ont tenté de bloquer pacifiquement l'une des autoroutes de la ville et ont été délogés par la police. Dimanche, après une journée de manifestations, essentiellement dans le calme, pour commémorer la mort de Michael Brown, la tension était brutalement montée après qu'un jeune

Noir de 18 ans a fait feu à plusieurs reprises sur des policiers, qui ont riposté par des tirs très nourris. L'incident, qui n'avait rien à voir avec les manifestations, s'était produit après un affrontement entre deux bandes rivales. Tyrone Harris a été inculpé lundi pour coups et blessures sur un agent de police, agression à main armée et pour avoir tiré sur un véhicule motorisé, avant d'être blessé par les trois policiers qui ont répliqué. Même si le contexte de cette fusillade est très différent de l'incident d'août 2014 et les émeutes qui ont écla-

té en novembre quand le policier qui avait abattu Michael Brown a été totalement blanchi par des jurés, il n'en a pas moins accru les tensions. Elles restent très vives dans la ville malgré les efforts faits par les autorités pour tenter de restaurer un lien plus serein entre les policiers - en très grande majorité blancs - et la population qui dénonce leurs incessantes brimades. Le comportement scandaleux de la police de Ferguson a été confirmé par un rapport accablant du ministère de la Justice et depuis le chef de la police et plusieurs

responsables de la ville ont depuis démissionné ou été remplacés. Le nouveau chef de la police est un Noir. D'autres cas de violences policières gratuites envers des Noirs - qui ont coûté la vie à plusieurs d'entre eux -- ont jeté la lumière sur des méthodes et un état d'esprit des milliers de services de polices locaux aux États-Unis qui affectent la communauté noire mais sont souvent ignorés de la population blanche. Plus largement, elles ont crûment illustré le fait que l'élection du premier président Noir en 2008, présentée comme le signe d'une ère post-raciale, n'avait en fait rien changé en profondeur. Le président de la NAACP plus importante association de défense des droits civiques des Noirs américains, Cornell William Brooks, a estimé dimanche que les réformes législatives qui permettraient d'obliger la police à rendre plus de comptes et à mieux former ses agents avançaient à un rythme «glacial».

Barack Obama a, lui, rejeté les critiques accusant le premier président américain Noir de ne pas en avoir assez fait pour lutter contre le racisme, lors d'un entretien sur la radio publique NPR.

«Je me sens pris d'une grande urgence pour accomplir autant que possible» avant de quitter le pouvoir en janvier 2017, a-t-il déclaré. **A. O.**



Points chauds

Antagonisme

Par Fouzia Mahmoudi

L'ancienne ministre de Nicolas Sarkozy, Nathalie Kosciusko-Morizet, qui fut également sa porte-parole officielle de campagne durant la course à la présidentielle de 2012 a failli être la première à faire les frais de la tentative de mutation de l'UMP. Le grand parti de droite qui se nomme depuis quelques semaines Les Républicains devrait sous l'impulsion de son président, Nicolas Sarkozy, opérer de nombreux changements et l'un d'entre eux devait être l'évincement de la numéro deux dans l'organigramme de l'ex-UMP NKM, connu pour ses nombreuses positions allant à contre-courant des positions officielles de son parti a ainsi failli être remerciée par le patron des Républicains. Celle qui exerçait la fonction de vice-présidente était sur la sellette. Sarkozy ne supporte plus la «liberté de parole» qu'elle revendique et dont elle abuse à ses yeux depuis qu'il l'a nommée, fin 2014. «Il trouve qu'elle joue trop perso», résume un sarkozyste. Récemment, il n'a pas apprécié qu'elle se prononce publiquement pour une baisse massive des impôts de 100 milliards d'euros dès 2017 en cas d'alternance ni qu'elle assiste à la cérémonie au Panthéon, présidée par François Hollande, le 27 mai. Depuis six mois, elle n'a cessé de se démarquer des positions de Sarkozy, que ce soit sur l'opportunité d'organiser une journée de réflexion sur l'islam, sur l'interdiction des menus de substitution dans les cantines scolaires ou sur le «ni-ni» lors de la partielle du Doubs. Pour Sarkozy, un minimum de soutien de celle qui fut sa porte-parole pendant la campagne présidentielle de 2012 serait pourtant la moindre des choses, lui qui juge qu'elle lui doit tout, ou presque. «Si elle a été numéro deux, c'est parce que je l'ai voulu car elle est très minoritaire dans le parti», a-t-il remarqué devant un proche. «NKM ? Elle représente une proportion non négligeable de 1 % des adhérents de l'UMP», se moque un sarkozyste. Toutefois, si Nathalie Kosciusko-Morizet reste numéro deux des Républicains, elle ne s'occupera plus du projet du parti, dont hérite l'ancien ministre Eric Woerth, a indiqué hier le parti dans un communiqué. Reste à savoir si cet épisode servira de rappel à l'ancienne ministre qui doit avoir compris aujourd'hui que si elle continuait ses prises de positions hors de la ligne de son parti, elle pourrait se retrouver carrément mise de côté avec la suite de sa carrière compromise. Sarkozy semble ainsi décidé à mater toute dissidence et NKM ne pourrait être que le premier exemple de la nouvelle gestion du parti de droite.

F. M.

Yémen

Les loyalistes progressent, Sanaâ en ligne de mire

Les forces loyalistes ont repris en moins d'un mois aux rebelles chiites quatre provinces du sud du Yémen à la faveur d'une vaste offensive lancée avec l'aide des frappes d'une coalition arabe commandée par l'Arabie saoudite. Munies d'armement et d'équipements modernes fournies par cette coalition, les forces fidèles au président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi se sont même emparées hier d'une ville, Outmah, située à une centaine de km au sud de la capitale Sanaâ contrôlée par les Houthis depuis janvier, selon des sources militaires loyalistes.

Des combats se déroulent aussi à Arhab, à 25 km seulement au nord de Sanaâ entre les rebelles pro-iraniens et des membres des Comités de la résistance populaire, forces loyalistes composées de combattants pro-gouvernementaux, de tribus sunnites et de séparatistes sudistes, ont-ils ajouté.

«Sanaâ est dans la ligne de mire» des loyalistes, a relevé l'analyste Mustafa Al-Ani du Gul Research Centre en estimant que la prochaine grosse bataille aurait lieu à Taëz (sud-ouest), troisième ville du pays.

«L'intervention directe des pays de la coalition a complètement changé la situation sur le

terrain», a-t-il souligné. «Celui qui l'emportera à Taëz l'emportera partout au Yémen», a pour sa part estimé l'analyste yéménite Abdel Aziz Al-Sabri.

La reprise de la ville d'Outmah située dans la province à majorité chiite de Dhammar (centre), constitue un nouveau succès pour les pro-Hadi qui ont aussi reconquis six localités de la province d'Ibb, plus au sud.

Après la reprise de la province d'Aden, la capitale du Sud et deuxième ville du pays le 17 juillet, les pro-Hadi ont lancé une offensive d'envergure qui leur a permis de chasser les rebelles des provinces de Lahj, de Daleh et d'Abyane. Les loyalistes cherchent maintenant à contrôler la province de Chabwa, l'un des derniers bastions du camp rebelle dans le Sud. Les forces pro-gouvernementales affrontent depuis plus de quatre mois les Houthis qui, avec l'aide des militaires restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, se sont emparés de larges pans du territoire dont Sanaâ à la faveur d'une vaste offensive lancée en juillet 2014 à partir de leur fief de Saada (nord). Leur progression dans le sud fin mars avait contraint Hadi et son gouvernement à s'exiler en Arabie saoudite voisine et entraîné une inter-

vention de la coalition pour empêcher les insurgés de prendre totalement le contrôle du pays. Les succès des pro-Hadi surviennent après la fourniture par la coalition d'une aide militaire et matérielle. La semaine dernière, une source militaire a en outre évoqué la présence à Aden de «centaines de soldats des pays du Golfe» membres de la coalition, arrivés avec des dizaines de tanks et de véhicules blindés. Le conflit a fait depuis mars près de 4.400 morts et des milliers de blessés, selon un bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié hier. 21 millions de personnes ont besoin d'aide ou de protection et 1,3 million de Yéménites ont été déplacés selon l'ONU.

Au retour d'une visite de trois jours au Yémen, le président de la Croix Rouge internationale a estimé dans un communiqué que la situation au Yémen «empirait de jour en jour». «Cela ne peut durer. Le Yémen s'effondre», a dit Peter Maurer en appelant «à faciliter l'acheminement de la nourriture, des médicaments et de l'eau à la population».

Le rapporteur de l'ONU sur le droit à la nourriture a, quant à lui, lancé un cri d'alarme sur l'aggravation rapide du niveau de malnutrition au Yémen.



Benahmed Bouziane, plasticien

Un créateur en «art diplomatique»

■ Benahmed Bouziane est un sculpteur sur bois. Ses créations dans l'«art diplomatique» ont fait de lui un artiste unique. Passionné de cet art, Benahmed Bouziane compte faire une «œuvre diplomatique» pour tous les pays arabes même si ces œuvres ne seront pas vendues. «Je suis passionné de ce métier et je souhaite le réussir», a-t-il déclaré.

Par Abla Selles

La dynamique culturelle qu'a connue notre pays ces dernières années a dévoilé de grands talents dans différents domaines artistiques. Benahmed Bouziane est un de ces créateurs artistiques passionnés par l'art. Sculpteur sur bois, cet artiste a réussi dans la sculpture diplomatique qui ne peut être que le fruit de connaissances culturelles très approfondies ainsi que des symboles significatifs. «Il m'est indispensable d'avoir des connaissances culturelles préalables avant de penser à n'importe quelle œuvre artistique car chaque partie de l'œuvre doit avoir un sens national, culturel et social», déclare l'artiste. Pour lui, une œuvre artistique qui

s'inscrit dans l'art diplomatique «doit mettre en valeur les symboles de l'Etat et la culture d'une population».

«La simplicité des symboles est aussi importante pour l'artiste car le but majeur de toute œuvre est d'être comprise dès la première vue», ajoute notre intervenant.

A propos de la commercialisation de ce genre d'œuvres, Benahmed Bouziane affirme que ces œuvres se vendent dans les grandes expositions d'art soulignant que d'habitude, je contacte les ambassades ou les différents ministères des pays arabes afin de montrer mon œuvre et expliquer les symboles qu'elle porte».

«La commercialisation n'est pas facile mais il faut que l'artiste tente sa chance à chaque fois



Ph. A. Soraya/LIA

et ne jamais désespérer», ajoute-t-il.

Interrogé sur les raisons de choisir cet art peu connu en Algérie, Benahmed Bouziane

affirme qu'il aime l'odeur du bois et les outils qui le cheminent à des œuvres particulières, uniques et pleines de sens. «L'art diplomatique n'est pas

seulement ma passion mais j'aime aussi les messages qu'il transmet. C'est un métier qui nécessite beaucoup de concentration, d'informations et de création afin de sortir avec une œuvre de valeur», a-t-il précisé.

Il est à noter que, depuis 1990, le sculpteur sur bois, Benahmed Bouziane, a créé des œuvres pour plusieurs pays arabes et organisations internationales. Les premières œuvres dont une représentant l'Algérie, l'autre l'Afrique et une troisième l'Union européenne ont été offertes respectivement à la présidence de la République, au siège de la Délégation de l'Union européenne du temps de Lucio Guerrato et au siège de la wilaya de Relizane. Il a réalisé aussi une œuvre pour les Emirats arabes unis. «Je suis en contact avec le ministère de la Culture de ce pays pour confirmer la vente de cette œuvre», précise l'artiste.

Quant à ses projets d'avenir, Benahmed Bouziane affirme qu'il souhaite faire une œuvre artistique pour chaque pays arabe. «Je suis passionné de ce métier et je souhaite le réussir», a-t-il déclaré. **A.S.**

Festival international des danses populaires

Sidi Bel-Abbès aux rythmes variés

La 11^e édition du Festival international des danses populaires a impulsé une ambiance bon enfant dans la ville de Sidi Bel-Abbès ravie de renouer avec cet événement qualifié de rendez-vous culturel phare de la wilaya. De nombreuses familles ont fait le déplacement, dimanche soir, pour assister à la cérémonie d'ouverture, tenue au théâtre de Verdure Saïm-Lakhdar qui figure parmi les principaux espaces publics aérés retenus par les organisateurs pour l'accueil des spectacles programmés.

Cette manifestation culturelle contrecarre la léthargie estivale exacerbée par une canicule exceptionnelle dans la capitale de la Mékerra, tout en offrant l'opportunité au large public de découvrir le legs artistique des pays participants.

Le slogan «Civilisations et Mémoires» adopté par le commissariat du Festival, traduit à lui seul l'objectif essentiel assigné à la rencontre, à savoir la mise en relief de l'importance du patrimoine culturel et de son rôle dans le rapprochement entre les peuples.

La dimension revêtue dans ce cadre par les arts chorégraphiques a été soulignée par l'ensemble des responsables et personnalités culturelles ayant pris part à la cérémonie d'ouverture. «Qassaman», l'hymne national, entonné à cette occasion, a été immédiatement accompagné des youyous joyeux et des éclats de feu d'artifice illuminés par les faisceaux multicolores des projecteurs.

Le bal s'est ouvert sur une parade des artistes participants, conduite par une troupe de

Ghardaïa sous les chaleureux applaudissements des spectateurs algériens et invités étrangers.

Le premier spectacle, intitulé «Cocktail», a réuni différentes troupes algériennes qui ont exécuté des danses et musiques des quatre coins du pays, clôturées par les trépiglements et déhanchements propres au genre ancestral local «El-Alaoui».

L'enchaînement a été assuré par une troupe de Saint-Petersbourg (Russie) qui a proposé une belle mosaïque de danses reflétant des coutumes festives de diverses régions de leur pays.

La scène du théâtre de Verdure Saïm-Lakhdar a vibré ensuite sous les gestuelles et expressions corporelles de groupes folkloriques de l'Egypte, de la Grèce, du Burkina

Faso et d'autres pays des cinq continents.

Au total 16 pays sont représentés dans ce Festival qui se tient jusqu'au 13 août. Certains, à l'instar de la troupe venue des Etats-Unis, y participent pour la première fois.

Parmi les nouveautés apportées à la faveur de cette nouvelle édition, des soirées sont programmées sur les rives du Lac de Sidi M'hamed Benali, en plus de celles prévues au niveau des espaces publics comme les places «El-Wiam» et 1^{er} Novembre.

L'événement qui coïncide, cette année, avec la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} Novembre 1954, a été également rehaussé par une forte participation de troupes de fantasia et orchestres.

Des spectacles seront en outre donnés dans les wilayas d'Oran, Mostaganem, Aïn Témouchent et Tlemcen, a indiqué le commissaire du Festival, Sabrina Natouri, signalant que les activités comprennent aussi des conférences et ateliers au profit des jeunes artistes.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Tahtahate El Fenanine (la pêcherie)

Jusqu'au 16 août :
Des soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes.

Maison de la culture de Sidi Bel-Abbès

Jusqu'au 13 août :
Festival international des danses populaires.

Théâtre de verdure casif de Sidi Fredj

12 août à 22h30 :

Concerts de Souad Halima, Ammar Ourabeh, Zahi Cheraiti et cheb Mahfoud.

13 août à 22h30 :

Concerts de cheb Nacim, Ailou, Omar Mamach et cheb Anouar.

14 août à 22h30 :

Concerts de Bariza, Dadou Phénomène, Abdellah Marseille et Abd El Waheb Elbachari.

15 août à 22h30 :

Concerts des groupes Raina Raï et D'zaïr.

Cinéma

Ciné-Médina fait une halte à Naâma

La projection du clip «Iyem» de la défunte diva de la chanson arabe Warda El-Djazairia a donné le coup d'envoi de la manifestation Ciné-médina (ciné-ville) dimanche soir à la maison de la culture de Naâma.

Encadrée par l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC), cet événement culturel a débuté par la projection, au titre de son programme d'œuvres cinématographiques, du documentaire «Algérie vue du ciel», des réalisateurs Yann Arthus Bertrand et Yazid Tizi, ayant permis au public

de découvrir des facettes du beau paysage du pays. La cérémonie d'ouverture a donné lieu aussi à la présentation de clips de vedettes de la chanson algérienne, dont Abdou Driassa, Amel Wahbi et Zakia Mohamed. Au programme de cette manifestation itinérante, les cinéphiles pourront apprécier d'autres productions cinématographiques, dont «Harraga Blues» du réalisateur Moussa Haddad, traitant de l'émigration clandestine, et «Parfums d'Alger» du réalisateur Rachid Benhadj, évoquant la vie d'une

famille algérienne durant la décennie noire, a signalé à la presse le représentant de l'agence AARC, Mohamed Bourenane. Un documentaire de 96 minutes sur l'histoire de la fondation, par l'Emir Abdelkader, de l'Etat algérien moderne et de la vie et œuvres de cette personnalité historique, réalisé par Salem Brahimi, et d'autres œuvres de dessins animés pour enfants, seront également à l'affiche de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à mercredi prochain dans la wilaya de Naâma. **F.H.**

Coup-franc direct



Des faux prétextes

Par Mahfoud M.

Ne voulant pas reconnaître leur échec, les Sétifiens n'ont pas arrêté de critiquer l'arbitrage après la défaite face aux Soudanais d'El Merreikh. Que ce soit le coach, Madoui et même les joueurs, le seul mot qui revient dans leurs déclarations c'est l'arbitrage. Le coach de l'Entente parle aussi de certaines absences qui auraient influé sur le rendement de son team. Pour lui, l'équipe n'était pas dans les meilleures conditions pour tenter de revenir sur un meilleur résultat de cette sortie que tout le monde pense qu'elle était périlleuse et qu'il fallait donc s'y préparer en conséquence. Cela est donc suffisant pour justifier ce visage terne montré par l'équipe lors de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique ? En fait, tout le monde sait que les Sétifiens sont dans une situation délicate et que les prétextes émis sont faux. L'instabilité avec le changement de la moitié de l'effectif et pour beaucoup dans cette situation que vit le club qui a laissé partir de nombreux cadres et qui ont été remplacés par des joueurs inexpérimentés qui doivent s'adapter au niveau africain. Une chose est sûre, ceux qui suivent le parcours de l'Entente savent que celle-ci devra passer par une période transitoire pour ensuite espérer reconquérir d'autres titres, que ce soit sur le plan local ou continental. **M. M.**

FC Valence

Feghouli ne s'est pas entendu sur son contrat

Le club espagnol du FC Valence et le représentant du milieu international algérien Sofiane Feghouli n'ont pas trouvé un accord lors du premier round de négociations pour le prolongement du contrat de l'Algérien qui court jusqu'en juin 2016, rapporte lundi le site Super Deporte. Selon la même source, les négociations ont buté sur le plan financier. L'international algérien aurait exigé une revalorisation salariale au même titre que le capitaine d'équipe Dani Parejo, pour prolonger son bail, au moment où Feghouli reçoit 2.1 mil-

lions d'euros bruts par an. De son côté, l'entraîneur du FC Valence Nuno Espirito suit avec attention le dossier Feghouli et veut finaliser rapidement le nouveau contrat du milieu algérien, d'autant qu'il le considère comme un cadre au sein de l'équipe des «chauves-souris». Feghouli (25 ans) avait rejoint le FC Valence en 2010 pour un contrat de quatre saisons en provenance de Grenoble (CFA/France) avant de le prolonger pour deux saisons supplémentaires. En janvier 2011 il avait été prêté à l'UD Almería pour six mois.

Islam Slimani

«J'espère rester au Sporting»

L'international algérien Islam Slimani, convoité par West Ham (Premier League), a exprimé son souhait de rester au Sporting Lisbonne avec qui il vient de remporter la Supercoupe du Portugal contre Benfica. «Si j'espère rester au Sporting? Oui, je l'espère, je suis heureux ici», a lâché Slimani au micro de la Radio Télévision portugaise. Agé de 27 ans, l'ancien joueur du CR Belouizdad entame sa troisième année au Sporting. Sous contrat avec le club de la capitale portugaise jusqu'en 2017, l'attaquant algérien intéressé plusieurs clubs notamment West Ham. D'autre part, le buteur des Verts n'a pas caché sa satisfaction après la nouvelle consécration avec son club en Supercoupe. «Le premier match de la saison, le premier trophée. Nous espérons continuer sur cette dynamique pour la conquête d'autres titres», a-t-il dit. Slimani a remporté dimanche soir à Lisbonne son second titre sous les couleurs du Sporting Lisbonne. Après la Coupe du Portugal gagnée contre le Sporting Braga en fin de saison dernière, il s'est adjugé la Supercoupe du Portugal.

Match amical (U17)

L'équipe nationale domine le CRB

La sélection algérienne des moins de 17 ans de football a battu le CR Belouizdad de la même catégorie sur le score de 5 à 1 en match amical disputé dimanche au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) dans le cadre de sa préparation en vue des prochaines échéances officielles. Cette rencontre amicale contre le CRB vient en clôture d'un stage entamé le 1^{er} août au CTN de Sidi Moussa. Au cours de ce stage de 10 jours, le sélectionneur national Saber Bensmail a programmé des séances biquotidiennes pour le groupe composé de 27 joueurs.

RC Arbaâ - MO Bédjaia

Dziri «outré»

L'entraîneur du RC Arbaâ, Dziri Bilel, s'est dit lundi «outré» par le problème de domiciliation du match de la première journée du championnat d'Algérie de L1 face au MO Bédjaia, samedi prochain. «Au moment où je parle, on ne sait pas encore dans quel stade nous allons accueillir le MOB. La Commission d'homologation des stades de la wilaya, qui devait inspecter dimanche le stade Smail-Makhlouf de Larbaâ ne s'est pas présentée», a regretté, dans une déclaration à l'APS, Dziri, qui avait succédé à la barre technique à Mohamed Mihoubi. Ladite commission qui a inspecté la semaine dernière le stade de Larbaâ a émis des réserves et décidé de ne pas l'homologuer pour la saison prochaine. Suite à cette décision, la LFP a domicilié ce match au stade Mustapha-Tchaker de Blida. «Tous les travaux demandés par cette commission ont été achevés. Donc, il n'y a pas de raisons pour ne pas jouer chez nous», a-t-il ajouté. Vingt-six stades à travers le territoire national ont été inscrits au programme des visites de la commission. Ces visites ont été précédées par une mission d'audit effectuée en juin dernier. Des membres désignés par la LFP sont sortis sur le terrain pour établir, sur la base d'un canevas, des rapports de mission, comportant une situation détaillée de chaque infrastructure.

A quelques heures de l'entame du championnat

Les clubs de Ligue 1 affûtent leurs armes

■ Les clubs de Ligue 1 continuent à affûter leurs armes à quelques heures de l'entame de la nouvelle saison (les deux premiers matches auront lieu demain soir aux stades du 20-Août et Bologhine..

Par Mahfoud M.

Place donc aux derniers réglages pour les entraîneurs qui ne souhaitent pas rater l'entame et feront tout pour emmener leurs équipes vers les sommets. Ainsi, de nombreuses équipes ont joué des matches amicaux cette semaine comme cela est le cas du RCA, du MOB, du NAHD, du CRB et ce pour être prêts pour le rendez-vous de cette première journée de la Ligue 1 qui ne sera pas du tout facile pour ces formations qui souhaitent remporter leurs premiers points. Les techniciens ne veulent rien laisser au hasard et continueront donc à faire la revue de leurs effectifs pour ne pas avoir à se tromper sur le compte de certains éléments surtout pour ceux qui ont un effectif bien fourni et qui auront donc le choix pour monter une



Les grosses cylindrées se préparent en conséquence pour la nouvelle saison

équipe capable de jouer les premiers rôles cette saison. Deux équipes ont eu la chance de jouer une compétition africaine, l'USMA et l'ESS et qui ont donc une longueur d'avance sur leurs adversaires puisqu'ils sont compétitifs et c'est ce qui facilitera leur tâche au cours de leurs premiers matches de LI, samedi. Les deux derbys algérois que tout le monde attendait et qui verront le NAHD donner la réplique à l'USMA et le MCA au CRB commencent mal avec ce change-

ment de domiciliation de dernière minute qui n'a pas été du goût de ces clubs qui souhaitaient évoluer au mythique stade du 5-Juillet mieux adapté pour ces grandes affiches, surtout qu'il offre une meilleure pelouse et aussi une meilleure capacité pour les supporters. Les grosses cylindrées, eux, souhaitent annoncer la couleur dès le début pour montrer leurs réelles aptitudes à jouer le titre cette saison. **M. M.**

Désignation de personnes chargées de la sécurité pour certains matches

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a annoncé la désignation par son instance pour certaines rencontres du championnat de Ligues 1 et 2 Mobilis, de personnes chargées spécialement de l'aspect sécuritaire.

Leur mission et leur relation avec les commissaires aux matches ont fait l'objet d'une communication présentée par Rachid Medjiba, ancien arbitre international lors

d'une rencontre d'information organisée à l'intention des commissaires aux matches chargés de superviser les rencontres des compétitions nationales pour la saison 2015/2016. Présidée par Mahfoud Kerbadj, cette journée a réuni une cinquantaine de personnes constituées principalement de présidents de Ligues de wilayas et de régions.

Dans une allocution d'ouverture, Kerbadj, a, de nouveau, précisé le rôle du commissaire au match, tout

en insistant sur certains aspects liés à son comportement sur les lieux des matches. Cette journée d'information a été marquée également par la présence de Khelil Hammoum, président de la Commission fédérale et des arbitres, et Hamid Haddadj, président de la Commission de discipline. Les deux responsables ont évoqué, chacun dans son domaine, ce que leur structure attend des commissaires aux matches.

Ligue des champions (5^e journée) / USMA- ESS

Des referees marocains au sifflet

La CAF a désigné un trio d'arbitres marocains pour diriger le match USM Alger-ES Sétif prévu le vendredi 21 août à 20h30 au stade Omar Hamadi (Bologhine) pour le compte de la cinquième journée de la Ligue des champions, groupe B. La rencontre sera officinée par le directeur de jeu Bouchaïb El Ahrach, assisté de ses deux compatriotes Redouane Achik et Mohamed Lahmidi. Leader du groupe B avec 12 pts grâce à ses quatre vic-



toires en autant de matches, l'USM Alger est déjà qualifiée pour les demi-finales. En revanche, l'ES Sétif (tenant

du titre) a hypothéqué ses chances de qualification après sa défaite face à Al Merreikh (2-0) dimanche soir à Omdurman lors de la quatrième journée.

Les hommes de Kheirredine Madoui qui occupent la troisième place (4 pts) à trois longueurs des Soudanais, sont condamnés à s'imposer contre l'USMA et le MC El Eulma et espérer un faux pas d'Al Merreikh pour passer en demi-finale.

ES Sahel

Kasperczak élogieux pour Bounedjah

Le sélectionneur de l'équipe tunisienne de football le franco-polonais Henry Kasperczak, n'a pas tari d'éloges sur l'attaquant algérien de l'ES Sahel (L1 tunisienne) Baghdad Bounedjah qui a contribué à la victoire de son équipe samedi soir face aux Egyptiens d'Al-Ahly (1-0), dans le cadre de la 4^e journée (Gr A) de la Coupe de la Confédération de football (CAF). «Bounedjah est un excellent joueur qui a beaucoup pesé sur la défense d'Al-Ahly. Je pense qu'il a consti-

tué l'une des satisfactions du côté de l'ES Sahel lors de cette rencontre», a indiqué le nouveau coach des «Aigles de Carthage» à la radio locale Kounouz FM. Battue au Caire (1-0), la formation de Sousse a pris sa revanche grâce à un penalty obtenu par Bounedjah et transformé par Youssef Moughibi à la 26^e minute. Grâce à cette victoire, la formation de Sousse est toujours en tête du classement de la coupe, contre 7 pour son poursuivant Al-Ahly. Le match entre le Stade



malien et l'ES Tunis a été interrompu en raison de la pluie. La rencontre reprend ce lundi.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Yemen

Vers la fin du conflit après un accord à Mascate ?

LES REPRÉSENTANTS des différents acteurs politiques ayant pris part aux pourparlers (non officiels) à Mascate à Oman, ont donné hier lundi leur accord au plan de paix de l'envoyé spécial de l'ONU, Ismail Ould Cheikh qui se rend aujourd'hui pour consultations à Riyad avant de présenter son rapport au Conseil de sécurité mercredi. Est-ce le début de la fin du conflit au Yémen qui a fait des milliers de victimes civiles suite à l'intervention militaire de la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite depuis le 26 mars et où de violents affrontements se déroulent encore ?

Ould Cheikh Ahmed, qui a rencontré à Mascate durant deux jours les représentants d'Ansar Allah (Houthis) et du parti du Congrès général de l'ancien Président Ali Abdallah Salah, les principaux acteurs sur le terrain avec l'armée régulière, a qualifié ces pourparlers «d'efficaces et positifs», avant de s'envoler pour Riyad pour discuter des résultats de ces pourparlers avec les responsables saoudiens et le Président démissionnaire yéménite, Abd Rabbo Mansour Hadi, exilé à Riyad.

Selon le quotidien yéménite *Annahar Press* un «accord total» a été enregistré entre les parties présentes à Mascate capitale du Sultanat d'Oman où se sont déroulés des pourparlers – non officiels, depuis samedi, en présence de certains acteurs régionaux et internationaux, autour du plan en sept points de l'envoyé spécial de l'ONU.

Selon des sources informées arabes, les représentants du mouvement Ansar Allah (houthis) auraient accepté la résolution onusienne 2216 qui prévoit le retrait des villes, sous son

contrôle, sur laquelle ont buté les dernières négociations en juillet à Genève. Ce qui ouvre ainsi la voie à la poursuite de l'application du processus de transition et pourrait mettre ainsi fin au conflit militaire dans ce pays le plus pauvre de la région où la population subit une situation humanitaire catastrophique.

Cet accord, qui reste à être officialisé, intervient après une contre offensive de la coalition saoudienne dans le sud du Yémen où Ansar Allah et ses alliés ont perdu de nombreuses positions dont la ville de Aden et d'autres provinces où de violents affrontements se poursuivent encore comme à Lahej et Abyan et où «les forces yéménites ont opté pour la stratégie de la guerre de guérilla, utilisant pour la première fois des missiles anti-chars Kornet (fabrication russe), causant ainsi des dommages considérables parmi les forces saoudiennes et émiraties ainsi que leurs collaborateurs» selon des sources sécuritaires yéménites citées par le quotidien libanais *Al Akhbar*. Par ailleurs alors que la coalition conduite par l'Arabie saoudite poursuit ses raids contre plusieurs régions du Yémen, Riyad a reconnu pour la première fois que le mouvement populaire d'Ansarallah a sa place sur la scène politique yéménite, selon la déclaration du ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel Al-Jubeir, faite au moment où débutaient les discussions sous la discrète médiation omanaise alors que Riyad a toujours rejeté toute discussion avec les «rebelle chithis houthis» soutenus par l'Iran.

Maya Zerouk

Boumerdès

56 hectares de forêt ravagés par les feux

PAS MOINS de 30 foyers d'incendies ont été enregistrés depuis le début de la saison, ravageant plus de 56 hectares à travers le territoire de la wilaya de Boumerdès, a indiqué, hier, le conservateur des forêts de la wilaya sur les ondes de la radio locale. Au cours de son intervention, il a précisé que 14 hectares de forêt, 28 hectares de maquis et des dizaines hectares de vergers d'oliviers, de figuiers et d'amandiers ont été la proie des flammes. La commune de Ammal à 15 km au sud du chef-lieu de wilaya est la plus touchée par le sinistre où 7 hectares d'oliviers sont partis en fumée. Pour parer à toutes les éventualités ayant trait aux incendies et en prévision de la saison estivale et le nombre impressionnant de visiteurs tout un dispositif a été mis en place. Des moyens matériels ont été déployés sur les sites et la mobilisation des gardes forestiers au niveau des différents districts. Les foyers d'incendies sont causés principalement par le facteur humain. Lequel reste le premier responsable. Pour preuve, les zones ravagées par les feux sont situées à proximité des axes routiers. Il suffit d'une erreur d'inattention provoquée par un individu ou un automobiliste, jetant un mégot ou autre, pour que le feu se déclare notamment en cette période de canicule et des grandes chaleurs.

A.Kichni

L'OBLIGATION DE PAIEMENT PAR CHÈQUE, AU-DELÀ DE CERTAINS SEUILS



Louvis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Des villageois de Fénéaïa et de Seddouk ferment leurs APC

■ Faut-il un plan de développement urgent pour la wilaya ? Celui-ci avait été réclamé par plusieurs parties depuis des années.

Par Hocine Cherfa

Il semble qu'il est plus d'actualité aujourd'hui vu les besoins exprimés de manière expressive et insistante par les citoyens en matière d'amélioration de leur cadre de vie. Ce sont des centaines de villages qui vivent dans le dénuement total. Et le constat peut être dressé au regard de nombreuses actions de protestation quotidiennes de villageois ces dernières années à travers les quatre coins de la wilaya. L'alimentation en eau, le raccordement au gaz naturel, le revêtement des routes, la réalisation de réseau d'assainissement, l'ouverture de salles de soins, sont entre autres revendications qui reviennent à chaque coup de colère des populations qui ferment des sièges APC et daïra et coupent aussi des routes pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur le calvaire qu'ils endurent. Et ces actions continuent devant l'impuissance des APC qui ne sont pas dotées de budget conséquent pour y faire

face. Faut-il étudier cette question de manière très pointue ? C'est la seule option pouvant déboucher vers des solutions idoines et surtout rapides car, à ce rythme on est amené à vivre encore cette situation qui pénalise aussi autrui. Hier, Les sièges des APC et de la daïra de Fénéaïa et Seddouk étaient bloqués. Pour leur part, les villageois de Laâzib Tamadhaght ont fermé le siège de la mairie, pour réclamer le revêtement de la route du village, le renforcement en eau potable et le confortement d'un mur de soutènement qui risque de s'effondrer sur la tête des passagers et des voitures. Les villageois ont exigé la présence du chef de daïra d'El-Kseur pour exposer leurs doléances estimant que le P/APC a failli car il n'a pas tenu ses promesses. Et d'ajouter: «Notre route est dans un état de piste depuis 26 ans et cela n'a ému personne». «Le maire est venu au village et nous a promis de prendre en charge nos revendications mais, ces derniers jours il se dérobe et aujourd'hui nous avons fermé

l'hôtel de ville et nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout pour nous faire entendre», déclarent des villageois très remontés du fait que le maire leur a demandé de patienter trois mois pour prendre réellement leurs revendications. Même chose à Seddouk, des habitants du quartier dit Mizab ont fermé hier les sièges de mairie et de daïra de Seddouk. Au menu de leur action de protestation, le renforcement de l'alimentation en eau potable, le ramassage scolaire, l'aménagement de la route, la réalisation d'un réseau d'assainissement pour mettre fin au déversement des eaux usées dans un oued mitoyen, le raccordement au gaz naturel, le renforcement du réseau électrique, etc.. Un responsable de l'APC a avoué que «tout le budget de la commune ne peut suffire pour ce village». Il a rappelé que «certaines opérations sont engagées dans le cadre du sectoriel mais, cela n'est pas du ressort de la municipalité».

H. C.

Tizi Ouzou

La police judiciaire dresse son bilan

Durant le mois de juillet écoulé, les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou ont traité quelque 200 affaires qui se sont soldées par l'interpellation de 266 personnes dont 34 ont été placées sous mandat de dépôt. Selon le bilan fourni, hier, par la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, parmi ces affaires élucidées figurent celles liées aux infractions économiques et financières (faux et usage de faux, faux monnayage, atteinte aux droits

d'auteur, cybercriminalité) au nombre de 6, impliquant 6 personnes, dont une a été présentée devant le parquet avant d'être citée à comparaître alors que les dossiers des cinq autres mis en cause ont été transmis au parquet. Durant la même période de référence, les mêmes services ont mené, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 396 opérations coup de poing au niveau de 414 endroits (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière et chantiers de

construction), au cours desquelles 2 178 personnes ont été contrôlées.

Leur contrôle a permis aux policiers de présenter 38 mis en cause devant la justice et pour divers délits à savoir 17 pour détention de stupéfiants, 4 faisant objet de recherches et les 17 autres pour divers délits. Au terme de leur présentation devant les juridictions compétentes 18 personnes mises en cause dans ces affaires ont été placées en détention préventive.

Hamid M.